



Pour l'égalité politique absolue

Patrick Coulon

On a coutume de dire que la démocratie est en perpétuelle évolution : la rapidité avec laquelle s'emballent les enjeux et défis autour d'elle dans ce court moment historique indique qu'une phase nouvelle est certainement engagée.

Entre le moment où le séminaire d'Espaces Marx a débuté et la sortie de cet ouvrage reprenant la totalité des auditions réalisées à cette occasion, enrichies par quelques textes, nous avons pu constater une modification certaine des discours concernant la démocratie ainsi que des pratiques lui portant atteinte. Nous y reviendrons.

Les textes que nous vous présentons sans chercher l'exhaustivité permettent d'interroger les processus participatifs en auscultant un certain nombre de leurs facettes.

Des expériences en cours en Amérique latine sont analysées et composent la première partie de l'ouvrage :

Estelle Granet revient sur l'expérience de Porto Alegre vue du côté mouvement social, Obey Ament nous fait découvrir l'expérience des usines récupérées en Argentine, Farid Fernandez nous parle du Venezuela.

Plus proche de l'hexagone, l'Espagnol Javier Navascués se positionne par rapport aux expériences des budgets participatifs.

Le domaine des sciences est peu propice aux incursions citoyennes et démocratiques : Janine Guespin, Annick Jacq, Dorothee Benoît Browaeyns en témoignent et font part d'expériences et préconisations pour y remédier.

La démocratie participative innove-t-elle en matière de genre, Sylvie Jan lance le débat.

Noé Mallets, Xavier Thibert, Jérôme Relinger décrivent les nouveaux défis et enjeux que la démocratie participative doit relever, les possibilités nouvelles que permet la révolution numérique en cours.

Elisabeth Gauthier nous fait part du processus des forums sociaux et du mouvement altermondialiste au prisme de la démocratie participative.

S'il est un lieu particulièrement inaccessible à la démocratie – qu'elle soit représentative ou participative – c'est l'entreprise : Daniel Bachet y revient et formule quelques propositions.

Des élu-es – Claire Villiers, Marjolaine Rauze, François Auguste, Nicole Borvo Cohen-Séat – invoquent les pouvoirs et les institutions.

Enfin en philosophe Arnaud Spire commente le concept de démocratie tandis que Jean-Charles Eleb à travers sa pratique professionnelle – et comment mieux clore sans conclure – invite à l'imagination.

Nous constatons tous le succès des thématiques de la proximité et de la participation.

Cela fait maintenant près de 20 ans que se sont mis en place différents dispositifs dits participatifs dans nombre de pays. On peut dresser un rapide bilan et poser la question qui taraude ceux qui situent leur engagement dans le cadre de l'émancipation humaine : la démocratie participative est-elle un instrument de gouvernance, un vecteur de modernisation de l'État, un nouveau pouvoir ?

Une étude menée par Marie-Hélène Bacqué¹ souligne qu'il existe plusieurs typologies possibles de ces processus déterminés par les échelles de participation, les dispositifs, les cibles de la concertation, la dynamique/ou non de la mobilisation de la société civile, la temporalité des dispositifs, etc.

Il est intéressant aussi de constater les objectifs relativement divergents que se donnent les promoteurs de ces dispositifs participatifs.

Ils sont, selon cette enquête étudiée lors de notre séminaire, au nombre de 3 :

1. Améliorer la gestion urbaine ;

Note

¹ Marie-Hélène Bacqué & Yves Sintomer (2005), *Gestions de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.



2. Transformer les rapports sociaux ;
3. Étendre la démocratie.

Pour ceux dont l'objectif est d'améliorer la gestion urbaine, il s'agit de promouvoir une gestion rapprochée s'appuyant sur les savoirs d'usage, de responsabilisation. On consulte les consommateurs sur des choix d'orientation, sur des délégations de service, il y a un contrôle en tant que citoyen. Le bilan est mitigé mais « globalement positif ».

Pour ceux dont l'objectif est de transformer les rapports sociaux dans un contexte de crise économique, c'est la cohésion sociale en vue de recréer du lien social qui est visée. Le bilan est que cela influe à la marge sur la répartition des ressources, les couches populaires étant le plus souvent absentes au rendez-vous. Il y a négation de la conflictualité et souvent confiscation par des acteurs dominants.

Pour ceux qui visent à une nouvelle forme de pouvoir, il s'agit de transformer la culture civique des citoyens soit pour légitimer le système politique soit pour le transformer. On constate qu'il n'y a pas de lien automatique entre participation aux dispositifs participatifs et expression électorale. Est posée la question de la relation entre société civile et institution politique. On vise à accroître la légitimité des élus, à consolider un pouvoir local face à un pouvoir central, à permettre à la société civile de se structurer et de faire pression sur un État considéré comme inefficace.

On peut observer des articulations diverses entre démocratie de proximité et représentation. Soit les dispositifs participatifs restent à côté des instances électives et deviennent ainsi un complément à la démocratie de représentation, soit on vise un véritable transfert de pouvoir.

L'étude pointe des défis : celui de la participation, celui de l'échelle d'intervention ainsi que le danger de l'instrumentalisation.

Sur la participation : le défi est de savoir dans quelle mesure les dispositifs élargissent la participation des citoyens, d'analyser les limites – du point de vue quantitatif – des modifications/ou non des rapports sociaux, et s'il s'y fait entendre la voix des groupes dominés.

Sur l'échelle : il importe de savoir que si l'inscription dans la proximité favorise l'ancrage des débats dans les enjeux concrets il ressort deux limites de taille : l'émergence de la logique NIMBY (*not in my back yard* – pas dans mon jardin) et enfin le découragement. Découragement parce que les solutions sont d'un autre niveau de décision, de pouvoir.

Sur l'instrumentalisation : n'y a-t-il pas une inclinaison à la mise à l'écart de la représentation associative au profit du « citoyen ordinaire » ? Et l'intégration et l'institutionnalisation des groupes au risque de la disparition de contre-pouvoirs (je renvoie à une séance de notre séminaire consacrée aux causes de la perte de Porto Alegre par le Parti des travailleurs malgré le succès du processus du budget participatif). Avec le risque de dissolution du mouvement associatif dans la gestion et confusion des genres, voire instrumentalisation du processus par les élus. Sans parler du risque d'assimilation et d'enfermement du/des partis politiques confinant leur rôle, leur apport à la seule gestion – même participative.

Un enjeu, un levier

Ce bref rappel nous amène à affirmer que la démocratie participative est l'enjeu d'un combat tant au niveau de sa visée que de sa pratique.

Permettez-moi pour étayer cette affirmation de citer l'hypothèse émise par Marie-Hélène Bacqué :

« Que peut-on attendre et comment analyser les dispositifs participatifs qui fleurissent depuis environ deux décennies dans nombre de pays développés [...]

Faut-il y voir un succès des mouvements sociaux urbains qui, dans les années 1970, contestaient à travers les opérations de rénovation urbaine ou d'*urban renewal* un mode d'intervention centralisé de l'État et réclamaient "le pouvoir aux habitants" ? [...] S'agit-il au contraire d'une nouvelle adaptation des politiques urbaines aux besoins d'un capitalisme qui évolue en permanence sous l'effet de ses tensions et contradictions internes ? Ces dernières décennies, l'État constitué dans la période précédente du capitalisme fordiste comme instance et territoire de régulation a été fortement fragilisé par les processus de globalisation, ses politiques de solidarité et d'assistance étant démantelées ou adaptées. Les métropoles sont devenues des enjeux de la régulation capitaliste alors que les instances et territoires de gouvernance urbaine se redéplient aux échelles locales et métropolitaines en intégrant de nouveaux acteurs associatifs ou communautaires, la gestion de la pauvreté urbaine représentant avant tout un enjeu de paix sociale.

Aucune de ces deux propositions ne nous semble à elle seule suffisante pour rendre pleinement compte de la richesse et des ambiguïtés portées par ces dispositifs participatifs et pour mesurer la nature des transformations dont



ils témoignent dans le champ des politiques urbaines et dans les modes de gouvernement locaux.

Notre hypothèse est que ces dispositifs se construisent dans une tension entre idéologie néolibérale et revendication démocratique, toutes deux pouvant se rejoindre dans la critique d'une action publique considérée comme bureaucratique, cloisonnée et trop centralisée, critique débouchant sur l'appel à la participation ou sur l'ouverture de nouveaux partenariats public-privé. S'appuyant sur une analyse de la littérature managériale, Ève Chiapello et Luc Boltanski ont mis en lumière les processus par lesquels le capitalisme se transforme par récupération ou contournement de la critique dont il est l'objet. Dans cette optique, les deux auteurs analysent la formation d'un « nouvel esprit du capitalisme » bousculant les compromis de la période fordiste et de l'État-providence et mettant en avant de nouvelles valeurs.

Nous inscrivant dans cette perspective, nous proposons d'appréhender la diffusion et le succès de certaines thématiques dans le champ urbain telle la participation, le local, ou les réseaux comme une forme d'intégration et de réinterprétation de la critique sociale et artiste soutenue par les mouvements sociaux urbains des années 1970 et par de jeunes générations de professionnels. »

Les auditions réalisées lors de notre séminaire valident l'affirmation citée plus haut et nous confortent dans l'idée que la démocratie participative – même avec ses limites à dépasser et entendue comme une pratique innovante de partage des pouvoirs – peut être un formidable levier pour la transformation sociale. Elle n'est pas une « recette » à appliquer mais bien un enjeu de lutte. De lutte de classe et de lutte contre la domination de ceux qui au cours des derniers siècles ont accaparé les pouvoirs et construit des institutions à leurs mains, même si des avancées dues aux combats populaires ont pu être arrachées.

La démocratie attaquée

J'y faisais référence à l'amorce de cet article : la démocratie est l'objet – *a minima* – d'un intérêt certain et renouvelé (la crise de la politique est passée par là) – au pire, de commentaires et de pratiques la remettant en cause.

Preuves qu'elle est l'objet de réflexions, d'interrogations : de nombreux ouvrages lui étant consacrés viennent de paraître.

De Jacques Rancière publiant *La haine de la démocratie* à l'étude d'Antoine Bevort *Pour une démocratie participative* en passant par le livre de Cynthia Fleury sur les *Pathologies de la démocratie*, l'ouvrage de Luciano Confora sur *La démocratie : histoire d'une idéologie*, l'ouvrage de Rosanvallon *La contre-démocratie*, celui de Amartya Sen *La démocratie des autres*, celui d'Yves Sintomer *Le pouvoir au peuple*, de Loïc Blondiaux *Le nouvel esprit de la démocratie*, à celui de Marcel Gauchet *L'avènement de la démocratie* – sans parler par exemple du dernier roman du prix Nobel José Saramago *La Lucidité* – la question démocratique tient le haut du pavé.

Preuve d'un certain malaise : certains pronostiquent la sortie de l'ère démocratique, tel Guy Hermet ² qui constate la montée en flèche du thème de la « bonne gouvernance » : « je crois que les contours du nouveau système politique, post démocratique, dans lequel nous allons vivre se dessinent, en particulier autour de la notion en vogue de “gouvernance” ; ce qui n'est pas contradictoire avec le développement de régimes autoritaires par ailleurs. La “gouvernance” a certes une signification nébuleuse, mais elle recouvre une mutation bien réelle de l'exercice du pouvoir. Un mécanisme fondé sur la concertation entre une pluralité d'acteurs publics ou privés ; qui brouille les frontières entre les échelles locales, nationales, régionales et mondiales de l'autorité ; qui place la norme négociée au-dessus de la loi démocratiquement votée. C'est pêle-mêle la “gouvernance” urbaine, la “gouvernance” d'entreprise, la “bonne gouvernance” des institutions internationales, “la gouvernance mondiale” où les décisions sont prises par un ensemble d'États, d'organisations multilatérales, d'ONG et de firmes globales ; ou, enfin, la « gouvernance » européenne, à ce jour la forme la plus achevée de mise en œuvre de ce dispositif. La “gouvernance”, c'est un gouvernement des organisations et pour les organisations. Et l'énième mode d'évitement d'une expression populaire trop pressante, qui vient opportunément remplacer un système représentatif dont les ressorts paraissent épuisés. »

Note

² Guy Hermet, entretien dans *Alternatives internationales*, novembre 2006. Guy Hermet est politologue spécialiste de la démocratie.



La crise de la politique accompagnant la crise globale de société taraudée par l'évolution contemporaine du capitalisme se dressant devant les aspirations nouvelles des peuples et les potentiels de la révolution numérique à l'œuvre se nourrit aussi du déni de démocratie. La souveraineté populaire est mise à mal.

C'est ainsi qu'après un formidable débat mobilisant comme jamais l'opinion publique française le peuple français refuse très majoritairement le traité de constitution en 2005. Les classes dirigeantes ignorent le résultat et quelques mois après font entériner – non pas par le peuple mais par le Parlement – un traité reprenant l'esprit et la lettre du texte pourtant retoqué par le vote !

Quand les gouvernants désavoués par différents votes n'en tiennent pas compte mais en rajoutent dans la politique sanctionnée, quand dans de nombreux pays les résultats des votes populaires sont sujets à caution, provoquant dans certains cas des manifestations, des contestations de longue durée voire des guerres civiles, c'est bien la preuve que la démocratie – aujourd'hui – dérange.

Qui dit démocratie dit opinion informée. Que dire donc de la mainmise globale des dominants sur les médias de masse dans nos sociétés. En France il suffit d'être marchand d'armes pour posséder les médias et tenter de contrôler, de formater les opinions. Devant ces nouvelles réalités en construction je pose l'hypothèse que les dominants s'accommoderaient aisément de la remise en cause de son principe, de son existence même.

Comment ne pas faire siennes les réflexions de Jacques Rancière nous avertissant qu'« hier encore, le discours officiel opposait les vertus de la démocratie à l'horreur totalitaire, tandis que les révolutionnaires récusaient ses apparences au nom d'une démocratie réelle à venir. Ces temps sont révolus. Alors même que certains gouvernements s'emploient à exporter la démocratie par la force des armes, notre intelligentsia n'en finit pas de déceler, dans tous les aspects de la vie publique et privée, les symptômes funestes de l'"individualisme démocratique" et les ravages de l'"égalitarisme" détruisant les valeurs collectives, forgeant un nouveau totalitarisme et conduisant l'humanité au suicide. Pour comprendre cette mutation idéologique, il ne suffit pas de l'inscrire dans le présent du gouvernement mondial de la richesse. Il faut remonter au scandale premier que représente le "gouvernement du peuple" et saisir les liens complexes entre démocratie, politique, république et représentation. À ce prix, il est possible de retrouver, derrière les tièdes amours d'hier et les déchaînements haineux d'aujourd'hui, la puissance subversive toujours neuve et toujours menacée de l'idée démocratique ».

Des fronts de lutte

Défendre la démocratie est assurément aujourd'hui le combat essentiel pour qui agit dans le sens de l'émancipation humaine. Une frontière de l'émancipation à faire avancer. Mais l'efficacité dans cette lutte ne peut venir de la conservation de l'existant. La démocratie pour se défendre a besoin d'innovations radicales. Ce combat peut s'appuyer sur les potentiels d'implication politique des citoyens conséquence de mutations sociales profondes ; des citoyens insatisfaits à l'égard d'une définition de la démocratie et de la citoyenneté limitée au principe majoritaire et au seul accomplissement du vote.

Je propose plusieurs fronts de lutte.

Régénérer la démocratie représentative, développer en grand les processus participatifs visant à la codécision, introduire le tirage au sort. Ils ont tous en commun de partir du postulat de l'égalité politique absolue, de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui, du droit des plus humbles à prendre la parole dans l'espace public, à s'ériger en sujets politiques et à affirmer leurs droits. Ils parient tous sur la capacité (démontrée bien souvent dans les processus participatifs étudiés lors de notre séminaire), la capacité donc, du citoyen à délibérer avec d'autres sur le bien commun et sur son aptitude à mettre ses compétences individuelles au service d'un projet collectif. En démocratie, l'aptitude à juger des affaires politiques doit être considérée une fois pour toutes comme universelle. Parce que la politique n'est pas le domaine réservé aux experts, élus ou non.

Introduire le tirage au sort

Je partage d'ailleurs les propos de Jacques Rancière affirmant que s'il y a une catégorie à exclure de la liste de ceux qui sont aptes à gouverner, c'est en tout cas ceux qui briguent pour obtenir le pouvoir. L'enjeu est d'importance car la haine de la démocratie à l'œuvre chez les dominants est forte, les intérêts immenses (conserver les leurs). Mais le futur est peut-être déjà à l'œuvre dans les dynamiques civiques, les mobilisations citoyennes en cours.

Régénérer donc la démocratie représentative par le raccourcissement des mandats électoraux, le non-cumul, la non-professionnalisation de l'exercice du mandat, la pratique de la construction de l'activité avec ses mandants, du contenu et du mandat ainsi que de son contrôle. Obtenir un statut de l'élu devient un enjeu considérable dans ce contexte.



Développer les processus participatifs visant à la codécision. Je ne développerai pas car d'autres dans cet ouvrage le font et je partage leurs propositions.

Introduire le tirage au sort. Depuis son invention la démocratie a évolué. Sa forme la plus répandue est la démocratie représentative. Elle repose entre autres sur l'élection à intervalles réguliers des gouvernants et l'autonomie des élus par rapport aux gouvernés dans le processus décisionnel (les gouvernants ne sont pas liés par un mandat impératif).

Le politologue Bernard Manin différencie fortement le gouvernement représentatif de la « démocratie pure », où les citoyens pourraient exercer réellement le pouvoir – selon la devise constitutionnelle française : du « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Les Athéniens, inventeurs de la démocratie, l'avaient déjà compris lorsqu'ils avançaient que l'élection instituait une logique aristocratique parce qu'elle conduisait à sélectionner les « meilleurs ». Le tirage au sort constituait la procédure centrale, aux côtés de l'assemblée où le peuple est présent en corps, et des élections.

Aristote l'affirmait d'ailleurs : « Il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu'elles soient électives. » L'étude des processus électoraux en témoigne et lui donne raison plusieurs siècles après : jusqu'à maintenant elle favorise une élite auto reproduite liée aux détenteurs des leviers économiques.

On se reportera utilement à l'ouvrage d'Yves Sintomer qui détaille remarquablement l'histoire, les pratiques de la sélection aléatoire des détenteurs du pouvoir dans l'Antiquité, dans les républiques médiévales (Florence, Venise...), l'évolution du tirage au sort dans les jury d'assises de modèle anglo-saxons. Mon propos ne vise pas à proposer de réintroduire ces procédures à l'identique mais de s'appuyer sur les expériences émergentes (jurys citoyens, conférences de consensus, sondages délibératifs³, etc. pour arguer que le tirage

Note

³ Une étude détaillée de ces processus démontre que les citoyens ordinaires sont compétents et que le tirage au sort dans ces processus participatifs aboutit à des préconisations remarquables. Leur principale limite tient souvent à la non-obligation pour les autorités ayant construit ces outils de la mise en œuvre. Une autre limite vient

au sort constitue un instrument au service de la démocratie parce que son caractère égalitaire l'oppose au « cens caché » qui favorise les élites sociales, parce qu'il élargit la participation aux charges publiques, qu'il développe la culture civique. Le tirage au sort démocratise radicalement l'accès aux lieux de pouvoirs. Il le rend commun. Il devient un enjeu décisif pour subvertir les institutions, les lieux de pouvoir car en lui-même il porte l'essence de la démocratie.

Et les partis ?

La pratique de la démocratie participative, des jurys citoyens, du tirage au sort n'élimine pas comme par enchantement les clivages sociaux, les intérêts de classes et les luttes entre ces classes. L'exemple suisse nous le rappellerait si nous avons tendance à l'oublier ! Elle n'abroge pas les affrontements sociétaux, économiques, les vues opposées sur la vie en société. Les partis politiques – et principalement ceux/celui se réclamant du communisme (compris comme partage des avoirs, des savoirs, des pouvoirs) – peuvent y trouver la voie d'une régénérescence révolutionnaire. La fonction d'un parti de type nouveau serait alors d'être force organisée travaillant à gagner l'hégémonie (au sens gramscien) en terme de choix de société, de civilisation ; d'influer sur la prégnance idéologique dans laquelle les citoyens dans les processus participatifs ont à faire des choix (ce rôle augmentant donc considérablement la part intellectuelle du militantisme dans ses déclinaisons individuelles et collectives) ; de se transformer en collectif agissant principalement non pas pour proposer des militant-es aguerris-es pour conquérir des positions dans les institutions (même si dans une phase transitoire longue le système représentatif est incontournable) ; de faire que l' élu devienne dans ces institutions un levier essentiel pour le travail de co-décision avec les citoyens connaissant ses options politiques puisque élu sur leurs bases. Être l'aiguillon travaillant à permettre l'accès de tous les processus émancipateurs aux leviers effectifs de pouvoirs

Note

de la publicité (dans le sens de mise à disposition du plus large public) des arguments développés aboutissant à la décision – ce qui n'est pas réhibitoire à l'heure d'Internet et des médias triomphants.



existants ou à inventer pour transformer ces luttes émancipatrices en actes. Bref, d'agir en collectif capable par sa présence militante décentralisée d'emporter la conviction dans les divers lieux de décision sur les choix que les citoyens ont à opérer ; en collectif disponible dans tous les rassemblements (car rien ne viendra sans luttes) pour les rendre majoritaires, influents, incontournables ; en force capable pour ce rôle renouvelé d'un travail collectif en interne permanent et participatif, ouvert sur les pratiques, idées et innovations sociales lui permettant la plus grande efficacité idéologique.

Dans le *Manifeste du Parti communiste*, Marx et Engels écrivent : « À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous. » Militer pour que chacun puisse accéder aux lieux de décision, de pouvoir sur sa propre destinée, son propre développement, ceux de la société dans laquelle il est inséré, passe aujourd'hui par faire du développement de la démocratie la bataille principale de l'émancipation humaine !

